

Communiqué de presse de l'intersyndicale CFDT - CGT - SUD Santé du CHU Henri Mondor



L'intersyndicale CFDT, CGT et SUD Santé réunie en Comité Local d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail (CLHSCT) de l'hôpital Henri Mondor ce jour le 23 novembre 2017 a profité de cette instance pour dénoncer et s'opposer au transfert d'activité de la transplantation hépatique sur l'hôpital Paul Brousse avec toutes ses conséquences et ses impacts :

Quid sur le devenir du groupe hospitalier Henri Mondor ?

Quid du projet et des engagements de voir sortir le bâtiment RBI (Réanimations bloc et Interventionnel) ?

Quid sur la répercussion de la prise en charge dans sa globalité du patient ?

Quid de l'impact sur le tableau des emplois et des conditions de travail des agents ?

Quid de l'offre de soins du bassin de vie allant au-delà de l'Île de France ?

...

Pour ces raisons et face au mutisme de la direction les élus du CLHSCT refusent et trouvent inacceptables l'attitude et les réponses de la direction quand la communauté médicale nous annonce que deux des trois chirurgiens greffeurs quittent l'établissement sans organisation pérenne mettant en péril le devenir du groupe hospitalier Henri Mondor. En effet la direction locale ne prend pas ses responsabilités et trouve comme prétexte d'attente une lettre de cadrage du siège de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris à 3 semaines du départ des chirurgiens.

Face à ces dangers d'envergures, l'intersyndicale trouve scandaleux et dénonce l'imposition de tels choix politiques mettant en péril l'Hôpital Public et des missions. Dans ce cadre les élus du CLHSCT ont décidé de ne plus siéger dans cette instance pour débattre des projets à venir de notre groupe tant que les élus n'ont pas la garantie que les activités resteront sur le site avec les moyens nécessaires.

23 novembre 2017

Les élu-e-s CFDT - CGT - SUD Santé du CHSCT du CHU Henri Mondor

CFDT Henri Mondor : 01 49 81 22 79

CGT Henri Mondor : 01 49 81 22 78

SUD Santé Henri Mondor : 01 49 81 22 89